

DESU « Prévention des conduites à risques » La compréhension des processus comme moyen d’agir en prévention -

Type de diplôme : DESU

Niveau : Niveau bac + 4

Responsable(s) pédagogique(s) : Michel JOUBERT, Professeur de sociologie, Université Paris 8

Coordinateur(s) pédagogique(s) : Patricia ECHEVARRIA, psychologue social. Chef de projet à la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

[Imprimer cet article](#) | [Enregistrer au format PDF](#) | [Envoyer par courriel](#) | |

Sommaire

Présentation de la formation

L’imbrication grandissante des problématiques sociales et sanitaires (précarisation, vulnérabilités de masse, souffrance psychique, prises de risques, sida, VHC) conduit les acteurs de première ligne à intégrer de nouveaux paramètres dans le cadre de leurs missions et à faire évoluer leurs méthodes de travail. Ce [DESU](#) répond à la demande de formation post-universitaire qualifiante effectuée par les professionnels, associations, collectivités territoriales et concepteurs de politiques publiques désireux de s’engager dans ces changements et parfois en difficulté pour développer des programmes appropriés. Cette formation se propose de renforcer les compétences des acteurs en partant de leurs expériences et de leurs savoir-faire. La prise en considération des interactions entre santé mentale, contextes sociaux et conduites à risques (déscolarisation, errance, violences, délinquance, prise de psychotropes, ...) permettra d’éclairer les pratiques de prévention. Le [DESU](#) explore de façon trans-disciplinaire et pragmatique les théories, recherches et expérimentations menées dans le champ de la protection de l’enfance, de la promotion de la santé, de la réduction des risques et de la prévention spécialisée.

L’équipe pédagogique est constituée d’enseignants-chercheurs en sciences sociales et d’experts de la prévention. La formation bénéficie d’une Convention de coopération avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis (Mission départementale de prévention des conduites à risques) et de partenariats pédagogiques avec l’Université de Louvain-la-Neuve (Unité d’anthropologie et de sociologie), le Service de Santé Mentale bruxellois Le Méridien et l’Université de Lausanne (Centre de formation continue, Migrations et sociétés plurielles).



Objectifs

Acquisition et approfondissement des compétences relatives à l’approche des publics en difficulté :

- connaissance des mondes sociaux, des processus et contextes à l'œuvre dans la production des conduites à risques,
- capacité à entrer dans l'univers de l'autre (inter-culturalité, accueil-contacts, représentations) et à mettre à distance (normes, fabrication et sens des conduites, cadre des pratiques, réflexivité),
- capacité à percevoir (modes d'expression, d'interpellation, repérage des moments et signes sensibles), à analyser une situation, à comprendre le sens que les acteurs donnent à leur conduite.

Développement des postures et méthodes de travail à la base des actions de prévention :

- identification des leviers susceptibles de faire prévention,
- maîtrise des outils, méthodes et supports de réflexion et d'action les plus pertinents et à la portée des acteurs de proximité,
- approfondissement des références et dynamiques à l'œuvre dans les actions collectives (travail communautaire, participation, care, empowerment).

Publics concernés

- Travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés en protection de l'enfance, etc,
- Enseignants, professionnels de l'éducation nationale, etc,
- Professionnels d'autres secteurs : Justice, insertion professionnelle, médiation-sécurité, hébergement, etc,
- Acteurs associatifs (prévention, activités jeunesse et socio-culturelles, sport, animation),
- Acteurs des collectivités et de la politique de la ville,
- Professionnels de santé, acteurs de la prévention des toxicomanies et de la réduction des risques,
- Etudiants en sciences sociales (20% au maximum de l'effectif).

Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :

- sur titre : licence (Bac +3) en sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, psychologie, sciences politiques, AES) délivrée par une université française, ou titre équivalent, et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'action sociale,
- ou sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (*décret de 85*) est accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions pré-citées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (*remplir le dossier [VAPP](#) si nécessaire*).

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature puis entretien avec un ou plusieurs membre(s) de l'équipe du [DESU](#).

Débouchés professionnels

- Qualification dans la prise en compte les conduites à risques au niveau des composantes préventives de l'exercice professionnel (animation, formation, prévention spécialisée, programmes d'action sur la santé..),
- Accès aux métiers de la prévention des conduites à risques (dispositifs locaux, points écoute, ASV, médiations, associations) et reconnaissance des compétences appropriées,
- Chargés d'études dans les domaines de la jeunesse, des conduites à risques et de la prévention.

Informations Générales

- Durée : 231 heures (38 j.) dont 177 h. (29 j.) d'enseignements, 6 h. d'évaluations et 48 h. de stage pratique
- Lieu de formation : Espace Maurice Nilès - Bobigny
- Tarif : 2800 euros (+ **250 Euros de frais de dossier VAPP le cas échéant**). Possibilité de prise en charge forfaitaire de 1800 Euros pour les personnes travaillant en Seine-Saint-Denis.
- Informations : 0 820 20 51 00 ou info-sfp@univ-paris8.fr
- Année de création : 2008

Action de formation inscrite dans le partenariat du Fongecif Ile-de-France dans le respect de critères qualité

Calendrier

La formation a lieu toutes les 2 semaines, les jeudi et vendredi.

11 et 12 mars – 25 et 26 mars 2010
 8 et 9 avril 2010
 6 et 7 mai – 20 et 21 mai 2010
 3 et 4 juin – 17 et 18 juin 2010
 9 et 10 septembre – 23 et 24 septembre 2010
 7 et 8 octobre – 21 et 22 octobre 2010
 4 et 5 novembre – 18 et 19 novembre 2010
 16 et 17 décembre 2010
 21 et 22 janvier 2011 soutenances
 session de rattrapage

Méthodologie

La méthode pédagogique proposée s'appuie sur trois piliers : 1) un travail de description du terrain professionnel, d'explicitation des pratiques et d'élaboration des hypothèses explicatives des conduites à risques observées ; 2) des apports théoriques au service de l'avancée de la réflexion individuelle et collective dans le but de co-construire du sens et de la pensée dans le champ de la prévention ; 3) une analyse des situations professionnelles exposées en petit groupe visant à étayer la parole de chacun, en essayant d'appréhender la complexité des conduites à risque à travers les différents regards des participants et des intervenants. Sans déboucher à tout prix par une action de prévention, nous cherchons à favoriser chez les stagiaires une meilleure maîtrise de leurs propres ressources, l'appréhension des moyens existants dans le contexte de l'action (publics et partenaires) et la construction de réponses adaptées.

Contenu de la formation

La formation se compose de 15 regroupements de 2 jours, le dernier étant consacré aux soutenances de mémoire et au bilan de la formation. Les modules thématiques allient apports théoriques, échanges de pratiques, travail en sous-groupes et utilisation de supports empiriques (récits de vie, observations ethnographiques, situations cliniques, résultats d'enquête, analyses d'expériences de prévention). Ils permettent de repérer les éléments de Contexte et de Processus en lien avec les conduites à risques, et d'identifier les Leviers de prévention et les Supports possibles d'intervention.

MODULE I : Appréhender la complexité des conduites à risques à partir des descriptions des terrains professionnels des stagiaires (36h)

L'émergence des conduites à risques dans les contextes des pratiques professionnelles des stagiaires. Méthodologie d'aide à l'explicitation, à l'observation et à la prise en compte des savoirs des publics : mode de vie, système de normes et de valeurs. Identifier les processus qui fragilisent les publics et la pertinence de l'intervention psychosociale. Apprentissage de la posture et des méthodes ethnographiques.

Du 11 mars au 9 avril 2010

MODULE II : Précarité et processus de fragilisation dans la production des conduites à risques (48h)

Comprendre les liens existants entre la précarisation (monde du travail, habitat, ...) les transformations des liens sociaux qui en découlent, et les processus de fragilisation des personnes. Analyser le rôle de la précarisation dans : la production de la souffrance psychosociale, l'inscription dans l'école de la rue et de l'économie informelle. Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la construction des rapports de genre autour des relations de domination et de violence, les relations à l'altérité et à l'interculturel basées sur la discrimination et la fabrication de boucs émissaires. Enfin, se questionner sur le lien éventuel entre conduites à risques et parcours de vies marqués par les ruptures, les carences affectives et les troubles des liens familiaux. Méthodologies de recueil et d'analyse de données, en vue du travail de mémoire.

Du 6 mai au 18 juin 2010,
dont 6 journées thématiques et 2 j techniques

MODULE III : La prévention : les ressources, les leviers et les lieux prioritaires d'intervention (84h)

Théories et politiques de la prévention. L'approche psychosociale de la prévention (travail de proximité, réduction des risques, counseling, prévention par les pairs). Les lieux prioritaires de l'intervention préventive : réduire les tensions du genre ; lutter contre le décrochage du système scolaire et les processus d'exclusion ; agir sur les situations qui mettent en danger le corps (usage de drogues, scarifications, violence contre soi et les autres, sexualité à risque, etc) ; répondre à la souffrance psychosociale ; développer des alliances préventives ; comprendre la place que peut prendre la prévention au sein des politiques territoriales.

Du 9 septembre au 17 décembre 2010,
dont 9 journées thématiques et 5 j techniques

Soutenances des mémoires (6h) et Bilan/évaluation de la formation (6h).

Mémoire professionnel

Le mémoire professionnel est une production théorico-pratique individuelle, élaborée dans le respect des normes scientifiques universitaires. Le stagiaire y présente ses travaux et investigations engagés dans les ateliers et stage pratique. Il montre sa maîtrise des concepts, logiques et méthodes étudiés durant l'année et sa capacité à analyser les situations en contexte et à élaborer des actions de prévention adaptées. Le mémoire (40 p. hors annexes et bibliographie) est soutenu devant un jury.

L'encadrement est assuré par un tuteur méthodologique membre de l'équipe pédagogique du [DESU](#). L'élaboration se fait dans le cadre des ateliers thématiques et des ateliers d'écriture et de méthodologie du mémoire. 3h de tutorat individuel complètent l'accompagnement.

Suivi individuelle avec tuteur : 3h

Stage pratique (48 h)

A partir de projets travaillés en atelier, les stagiaires effectuent un stage pratique d'une durée minimale de 48 h soit dans leurs lieux de travail, soit ailleurs, travail direct mené auprès d'un public (enquête, dispositifs d'accueil, suivi d'actions de proximité) ou dans une institution, association ou collectivité ayant des actions de prévention des conduites à risques. Chaque stagiaire est suivi par un référent professionnel membre de l'équipe pédagogique du [DESU](#) et par un maître de stage exerçant sur le lieu de stage.

Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques et fondamentaux trans-disciplinaires (anthropologie, sociologie, clinique, histoire, économie),
- Séminaires de méthodologie générale,
- Ateliers d'analyse de situations (ethnographies, récits de vie, analyses de problématiques, approches par contextes), échanges de pratiques (interview, ethnométhodologie, analyses de projets, évaluations) sur les conditions de développement des actions préventives,
- Ateliers d'écriture et de méthodologie du mémoire professionnel,
- Analyser des observations et expériences liées au stage,
- Bibliographies raisonnées, glossaire et appui du Centre de ressources de la Mission Départementale des conduites à risques,
- Site web interactif d'appui pédagogique pour la préparation, et l'approfondissement des sessions.

Validation des enseignements

- Assiduité aux enseignements, aux ateliers et au stage pratique,
- Contrôles des connaissances,
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et d'un professionnel de la prévention.

Diplôme délivré

Le diplôme délivré est un diplôme d'études supérieures d'université ([DESU](#)) de niveau - baccalauréat + 4, « Prévenir les conduites à risques : comprendre les processus pour agir en prévention ». Pour la poursuite d'études en diplôme national (Licence ou Master, VAE et procédure [VAPP](#)) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des organismes concernés.

Conseil scientifique

- JP.COUTERON, Pdt Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie,
- M.ESTERLE-HEDIBEL, sociologue CNRS-CESDIP,
- J. FURTOS, psychiatre, ORSPERE,
- P. JAMOULLE, anthropologue, UCL/ANSO/LAAP/Méridien,
- M.JOUBERT, P^f. Sociologie, Université Paris 8, CRESPPA-CNRS
- C.LEVY-VROELANT, P^f. Sociologie, Université Paris 8,
- B.MADELIN, responsable Centre ressources Profession Banlieue,
- A.MOREL, Président de la Fédération française d'addictologie,
- V. NAHOUM-GRAPPE, anthropologue, chercheur CETSAH-CNRS-EHESS,
- E.VERDIER, psychologue, psychothérapeute, Ligue des droits de l'Homme.

Enseignants et conférenciers

- M.JOUBERT, P^f. Sociologie, Université Paris 8, CRESPPA-CNRS,
- P.LARCHER (DGAS),
- J.FURTOS, psychiatre, ORSPERE-ONMSP,
- E.VERDIER, psychologue, psychothérapeute, Ligue des droits de l'Homme,
- JC.METRAUX, pédopsychiatre, P^f. Psychologie, Université de Lausanne
- M.ESTERLE-HEDIBEL, sociologue, maître de conférences en Sciences de l'Education, chercheuse CNRS-CESDIP,
- D.TERROLLE, anthropologue, Université Paris 8,
- Colline CARDI, sociologue, Université Paris 8,
- P.JAMOULLE, anthropologue, CL/ANSO/LAAP/Méridien,
- J.MAZZOCCHETTI, anthropologue, UCL/ANSO/LAAP/Méridien,
- T.SAUVADET, sociologue, Cesames,
- D.ROLLAND, psychologue
- MA.VINCENT, psycho-sociologue
- B. AZOCAR, chef de projet, MPCAR CG93,
- P.ECHEVARRIA, chef de projet Formation, Centre de ressources du CG 93,
- A. JOSSELIN, chef de projet, MPCAR CG93,
- E.MEUNIER, chef de projet, MPCAR CG93,
- S.SERRANO, responsable MPCAR CG93,

[Télécharger le dossier de candidature](#)

Document non contractuel